

Infrastructures aéroportuaires/Aménagement de l'aéroport international Léon-Mba ADL et le Cocan main dans la main



Une des salles VIP en cours d'aménagement dans le cadre de l'accueil des invités de la prochaine Can.



L'aéroport international Léon-Mba opère sa mue, en prélude à la Coupe d'Afrique des nations. ici le bâtiment de la presse.

Willy NDONG
Libreville/Gabon

DANS la perspective de la 31e édition de la Coupe d'Afrique des nations Total, Gabon 2017, que notre pays va abriter

du 14 janvier au 05 février 2017, l'Aéroport de Libreville (ADL), la structure privée qui gère pour le compte de l'Etat toutes les infrastructures de l'aéroport international Léon-Mba de Libreville, a initié un certain nombre

d'investissements afin d'accroître la capacité d'accueil de cet aéroport. Ainsi, les travaux d'aménagement concernent l'extension du salon VIP, la construction de six bureaux, dont quatre seront consacrés à la presse na-

tionale et internationale et une salle de réunion destinée aux officiels de la Confédération africaine de football (Caf) et du Comité d'organisation de la Coupe d'Afrique des nations 2017 (Cocan-2017).

Concernant les travaux d'extension et de modernisation du salon VIP, le conducteur des travaux, Arthur Blasselle, nous a révélé: « le nouveau salon VIP verra sa capacité d'accueil doublée. Ledit

salon pourra accueillir 120 personnes. Un espace travail est prévu, le sol sera revêtu d'un parquet en bois local. Le tout pour rendre agréable le séjour de nos convives.»

S'agissant de l'espace dédié à la presse, 4 bureaux équipés de toutes les commodités sont prévus à cet effet. « Les journalistes occupent une place importante dans la couverture de ce grand événement sportif. C'est pour cette raison, en ac-

cord avec le Cocan, que nous avons prévu un espace convivial permettant aux journalistes de travailler en toute sérénité. Il s'agit de 4 bureaux de 100 m2 chacun, pourvus d'une connexion internet haut débit. Deux autres bureaux sont réservés pour le travail des officiels de la Caf et du Cocan», a conclu Arthur Blasselle.

La fin des travaux est prévue pour la deuxième semaine du mois de décembre.

Le nouvel aéroport de Port-Gentil ouvert au trafic dès ce dimanche

W.N.
Libreville/Gabon

LE chef de l'Etat, Ali Bongo Ondimba, avait inauguré en juin dernier, à Port-Gentil, le nouvel aéroport international éponyme. Mais faute de certification, la nouvelle infrastructure n'a pu être fonctionnelle.

Dans un communiqué parvenu à notre rédaction, l'Agence pour la sécurité de la navigation aérienne en Afrique et à Madagascar (Asecna) « informe le public de la mise en service effective de ce nouvel aéroport passagers et de son parking payant à compter du dimanche 20 novembre 2016 pour les vols domestiques et internationaux.»

Pour rappel, l'aéroport in-



Vue d'une partie de la piste du nouvel aéroport.

ternational Ali Bongo-Ondimba de Port-Gentil est une plate-forme ultramoderne dimensionnée pour accueillir un million de passagers par an. Il est doté d'une piste de 2 700 m. Cet aéroport de 9 000 m2 compte 13 comptoirs d'enregistrement, 2 salles d'embarquement, 800 m2 pour la livraison bagages,

un restaurant accessible depuis l'extérieur et un pavillon présidentiel. Le tout pour 73,7 milliards de francs, couverts par Total Gabon au titre de l'impôt sur les bénéfices via la Provision pour investissements diversifié (PID) et la Provision pour investissements dans les hydrocarbures (PIH).

Secteur bancaire

La BEAC et la Banque centrale marocaine renforcent leur coopération

AFP
Yaoundé/Cameroun

ABDELLATIF Jouahri et Lucas Abaga Nchama, respectivement gouverneurs de Bank Al Maghrib (la banque centrale du Royaume du Maroc) et de la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC),

ont récemment signé une convention révisée relative à la coopération en matière de supervision bancaire, a-t-on appris de bonne source. Cette convention renforce la coopération entre les deux banques centrales, principalement en ce qui concerne le contrôle sur place des établissements bancaires

transfrontaliers. Ce renforcement de la coopération entre la BEAC et Bank Al Maghrib intervient au moment où l'on assiste à une expansion des banques marocaines dans la région Afrique centrale. Expansion qui, de l'avis de certains experts, peut receler des risques systémiques.

CONSERVATION DE LA PROPRIETE FONCIERE ET DES HYPOTHEQUES

AVIS AU PUBLIC

Conformément aux dispositions de l'article 33 de l'ordonnance 5/PR du 13 Février 2012, le Conservateur de la Propriété Foncière porte la connaissance du public qu'une procédure d'immatriculation est engagée suivant les réquisitions et pour les parcelles dont les références sont précisées dans le tableau ci-dessous.

Les éventuelles oppositions aux immatriculations seront à la Conservation de la Propriété Foncière dans le délai de 15 jours à compter de la date de parution du présent avis.

Passé ce délai, la forclusion sera encourue.

N° de la R.I	Date de la R.I	Parcelle	Section	Ville ou District
12.798	14 Novembre 2016	90	YF2	Akanda
12.799	15 Novembre 2016	106	YI1	Akanda
12.800	16 Novembre 2016	48	TC1	Libreville
12.801	17 Novembre 2016	22	ZO8	Akanda

P. Le Conservateur
P.O. Annick NGOME